



AÉROPORTS DE PARIS
Le monde entier est notre invité

Paris, le 24 avril 2015

Communiqué financier

Aéroports de Paris
Modalités de mise à disposition ou de consultation
des informations mentionnées à l'article R.225-83 du code de
commerce, relatives à l'assemblée générale ordinaire du 18 mai
2015

L'assemblée générale des actionnaires d'Aéroports de Paris se tiendra le lundi 18 mai 2015 à 15 heures, à la Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint Dominique 75007 Paris.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 27 février 2015 (bulletin n°25) et au journal Les Echos du 27 février 2015. Un erratum a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 1^{er} avril 2015 (n°39) Annonce 1500873 à l'avis de réunion concernant l'assemblée générale ordinaire de la société Aéroports de Paris du 18 mai 2015 paru dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires n° 25 du 27 février 2015 (Annonce n°1500361).

L'avis de convocation, comportant notamment la date de l'assemblée générale, a quant à lui été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 24 avril 2015 (bulletin n° 49).

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans chacun de ces avis.

La brochure de l'avis de convocation et les informations ou documents relatifs à l'assemblée générale, en particulier ceux visés à l'article R.225-73-1 du code de commerce, peuvent être consultés à l'adresse suivante <http://www.aeroportsdeparis.fr>.

Les documents énumérés à l'article R. 225-83 du code de commerce sont mis en ligne sur le site de la société à l'adresse ci-dessus et tenus à disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, et :

- tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonnée à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société à compter de la convocation et au moins pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée générale.

www.aeroportsdeparis.fr

Relations Investisseurs : Vincent Bouchery/Aurélié Cohen + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr
Contact presse : Elise Hermant + 33 1 43 35 70 70

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli près de 93 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 41 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 791 millions d'euros et le résultat net à 402 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.